

Visite conseil aux porteurs de projet

Visite conseil déductible de votre adhésion au réseau

Vous rejoignez le réseau Clévacances

Droit d'entrée = à régler une seule fois le jour de l'entrée dans le réseau

Votre cotisation annuelle Clévacances

Du 01 janvier au 31 décembre

La cotisation annuelle est calculée au prorata des mois restant de l'année.

VISITE CONSEIL

Etude de votre projet de création

Locations
ou gîtes

Chambres
d'hôtes

100,00€

100,00€

DROIT D'ENTREE

Constitution du dossier administratif.
Visite de labellisation de votre hébergement.
Diagnostic, conseils et préconisations sur les aménagements, les services, positionnement de votre location et ses concurrents, la commercialisation
Parution de votre annonce sur les sites internet clevacances.com et clevacances.Pyrénées
Panneau Clévacances à apposer sur votre location
Adhésion à une thématique Clévacances (sur demande et si le logement correspond à la charte).
Accès à votre « Espace privé » Propriétaire, gestion planning, photos, descriptif.... Et génération des contrats de location
Accès aux partenariats commerciaux Clévacances France

Locations
ou gîtes

Chambres
d'hôtes

160.00€

160.00€

COTISATION ANNUELLE CLEVACANCES

Locations et Gîtes	1 ^{er} héb.	Du 2 ^{ème} au 4 ^{ème} Héb.	A partir du 5 ^{ème} héb.
	195,00 €	136,50€	97,50€
Chambres d'hôtes	Structure + 1 chambre	Chambre Sup.	
	142,00 €	50,00 €	